

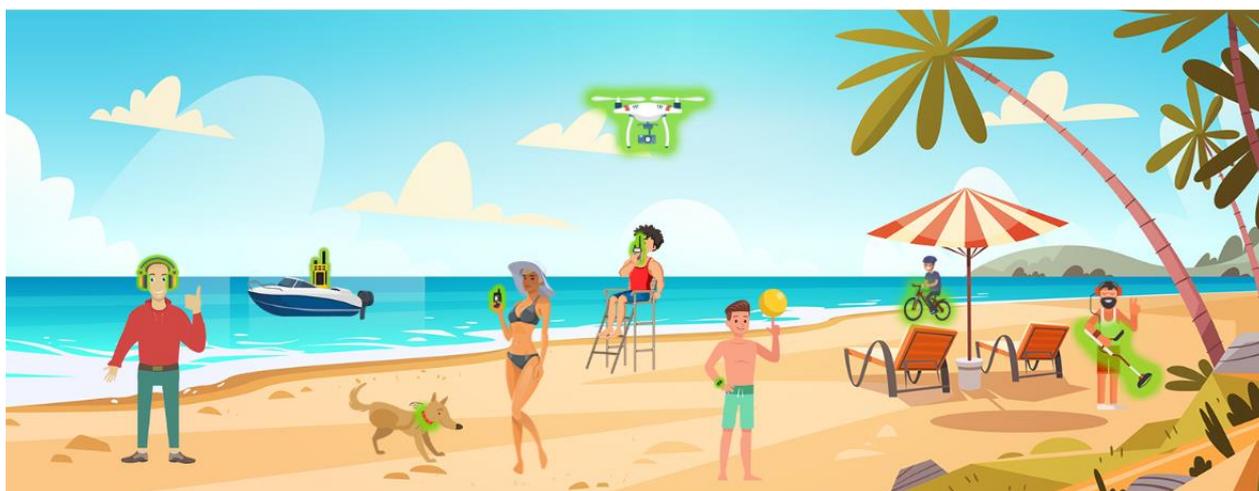
### L'ANFR met en ligne « la plage ANFR », qui renseigne sur l'exposition aux ondes des objets connectés

Maisons-Alfort, le 18 juillet 2018 - Après avoir publié en décembre dernier sa « maison ANFR », l'Agence nationale des fréquences (ANFR) enrichit son outil interactif avec la « plage ANFR », qui permet de visualiser l'émission de différents objets utilisés lors des loisirs de plein-air.

L'ANFR a pour mission de veiller au respect des valeurs limites d'exposition du public aux ondes radioélectriques. A ce titre, elle gère depuis 2014 le dispositif national de surveillance et de mesure des ondes électromagnétiques qui permet à toute personne de solliciter gratuitement une mesure dans un lieu d'habitation ou un lieu accessible au public. Elle tient également à jour un [protocole définissant la méthode de référence pour la mesure de l'exposition du public](#).

Dans la continuité de cette démarche et après la mise en ligne de la « maison ANFR » qui permettait de connaître le niveau d'exposition des appareils connectés du quotidien, ce nouvel outil rend compte des mesures réalisées à 50 cm de divers objets que l'on peut trouver sur une plage comme un talkie-walkie, un VHF marine portatif ou encore un détecteur de métaux.

L'interface, visualisable également à partir d'un écran mobile, permet à l'internaute de découvrir l'exposition ainsi que la bande de fréquence utilisée, en sélectionnant l'objet en surbrillance de son choix. Les niveaux indiqués sont indicatifs, ceux-ci pouvant varier en fonction du modèle de l'appareil. Ce site sera régulièrement enrichi de mesures nouvelles.



Pour découvrir la plage ANFR : [www.anfr.fr/plage-anfr/](http://www.anfr.fr/plage-anfr/)

Pour visiter la maison ANFR : [www.anfr.fr/maison-anfr/](http://www.anfr.fr/maison-anfr/)

**Plus d'informations** sur les missions de l'ANFR relatives au contrôle de l'exposition aux ondes :  
[www.anfr.fr/contrôle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes](http://www.anfr.fr/contrôle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes)

Contact presse : Lou Paradis // [presse@anfr.fr](mailto:presse@anfr.fr) // 01.45.18.72.07 - 06.80.14.61.00